

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Conseil d'administration réuni le 28/03/2019

Heure de début de séance : 18 h 08

Heure de fin de séance : 20h00

| | | |
|----------------------|-------------------------|----------------------|
| Président de séance | Monsieur Olivier Castel | Chef d'établissement |
| Secrétaire de séance | Valérie Baraille | Parent d'élève |

Nombre de membres présents :

19 présents

Le quorum étant atteint la séance est ouverte.

L'ordre du jour est le suivant :

1. Approbation du PV du CA du 4 décembre 2018
2. Présentation et vote du compte financier 2018
3. Présentation et vote du projet de répartition de la dotation horaire globale (DGH) 2019-2020
4. Information : Travaux de rénovation internat et Bâtiment B
5. Questions diverses

- Madame Baraille est désignée, à l'unanimité, comme secrétaire de séance.
- Monsieur le Chef d'établissement fait lecture de l'ordre du jour et fait procéder au vote.

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité avec suppression du point 3 qui sera abordé lors du CA programmé pour la fin de l'année scolaire 2018-19, et rajout d'un point 5 quant à un don reçu.

1. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CA DU 04/12/2018

Monsieur le Chef d'établissement demande si tous les membres ont pris connaissance du procès-verbal et fait procéder au vote.

| | | | |
|---------------------------------|---------------------|----------------------|--------------------------|
| Membres présents : 19 | Pour : 19 | Contre : 0 | Abstention : 0 |
|---------------------------------|---------------------|----------------------|--------------------------|

Le procès-verbal du 04/12/2018 est adopté à l'unanimité.

2. Compte financier 2018

Mme MICHALAK, gestionnaire, présente la proposition de compte financier pour l'année 2018 : voir diaporama ci-joint :

| | | | |
|---------------------------------|---------------------|----------------------|--------------------------|
| Membres présents : 19 | Pour : 19 | Contre : 0 | Abstention : 0 |
|---------------------------------|---------------------|----------------------|--------------------------|

GESTION DE L'ETABLISSEMENT (cf graphique)

Dépenses :

- ✓ Aide aux familles : sensible augmentation des Bourses de lycées et des Fonds sociaux.
- ✓ la dépense par élève à légèrement augmenté cela est dû à l'augmentation des aides aux familles mises en oeuvre.
- ✓ les dépenses de fonctionnement :
 - Eau : Les consommations sont stables ces 2 dernières années ; un litige est en cours avec la sté Véolia suite à une fuite d'eau de plus de 7 000 m3 fin août 2018 pour un montant de 32 000 €. De nombreuses démarches ont été entreprises aux fins de dégrèvement et de geste commercial au regard des circonstances.
 - Electricité : la consommation diminue depuis 2016 grâce à la mise en place dans quelques salles de l'éclairage LED. De fait, le coût diminue également. Le fournisseur d'électricité de l'établissement est Distri Energie.
 - Gaz : Le fournisseur de l'établissement est Enie. Il y a une légère augmentation (+5%) de la consommation de 2017 à 2018, qui s'explique essentiellement par un confort de chauffage mis en oeuvre au bénéfice de tous.

| | | | |
|---------------------------------|---------------------|----------------------|--------------------------|
| Membres présents : 19 | Pour : 19 | Contre : 0 | Abstention : 0 |
|---------------------------------|---------------------|----------------------|--------------------------|

Il est à signaler la signature d'un nouveau contrat maintenance chauffage négocié par la région avec un coût de + 102 % par rapport à 2018

11 800€ en 2018 pour 23 400€ en 2019

Une demande d'explications et de subvention complémentaire a été faite auprès des services de la Région

Recettes :

Ce sont les usagers qui apportent le plus de recettes (internat+ DP). On constate cependant une baisse des recettes liée à la baisse du nombre de voyages scolaires ainsi qu'à la baisse de fréquentation du restaurant scolaire. On constate une baisse de fréquentation de demi-pensionnaires de 21% sur 3 ans (7%/an). 700 à 800 élèves mangent à l'extérieur selon les jours, et souvent avec des produits type snacks nombreux autour du lycée. Ce qui interroge sur la qualité de leur équilibre alimentaire. Toutefois les recettes et les dépenses sur le service restauration / hébergement se sont rééquilibrées depuis deux ans.

- ✓ Augmentation des bourses des lycées (+ 2 % chaque année depuis 2 ans) .

Dépenses sur le service AP activités pédagogiques :

- ✓ Augmentation générale de 20% liée :
au nombre de projets pédagogiques en augmentation de + 82% entre 2017 et 2018
aux consommations de copies photocopieurs (+10 000€) ; aux frais de remboursement de stage des étudiants du BTS ABM qui ne sont plus pris en charge entièrement par l'Etat.
à la location de structures sportives

Le fonds de roulement :

- ✓ Les prélèvements effectués en 2018 n'ont finalement pas été nécessaires. Le montant de la capacité d'autofinancement s'élève à 23 249,66€. 19 134,67€ représentent les fonds disponibles reversés cette année.
- ✓ Evolution jours FDR/jours : la trésorerie est en légère augmentation.

| | | | |
|---------------------------------|---------------------|----------------------|--------------------------|
| Membres présents : 19 | Pour : 19 | Contre : 0 | Abstention : 0 |
|---------------------------------|---------------------|----------------------|--------------------------|

Le conseil approuve à l'unanimité la présentation du compte ainsi que l'affectation de la capacité d'autofinancement sur le fonds de roulement (affectation du résultat) proposée.

3. PRESENTATION ET VOTE DU PROJET DE REPARTITION DE LA DOTATION HORAIRE GLOBALE (DGH)

La DGH sera de 1583 heures soit 1404 en HP et 178.5 en HSA

Il faut noter une baisse de 4.25 heures par rapport à l'année 2018-19. Aucune suppression de poste n'est proposée.

Cette année 2019-20 sera celle de la mise en œuvre de la réforme des lycées, en 2^{nde} et 1^{ère}.

L'ensemble des modifications et nouveautés apportées par la réforme est présentée, dont le fait que les mathématiques ne seront plus désormais dans le tronc commun à partir de la 1^{ère}.

Structures prévisionnelles 2019-20 :

- ✓ 11 secondes
- ✓ 11 premières dont 9 générales et 2 Sciences et Techniques de Laboratoire (STL)
- ✓ 12 terminales dont 4 scientifiques, 3 économiques et sociales, 3 littéraires et 2 STL

Présentation est faite du projet de répartition. Celui-ci fait suite aux concertations menées lors des différents conseils pédagogiques de janvier à février inclus et à la commission permanente réunie préalablement au CA.

Les professeurs soulignent leur inquiétude quant à une réforme du lycée jugée comme menée de manière trop hâtive avec un nombre trop important d'incertitudes. Ils jugent que les moyens octroyés sont insuffisants pour convenablement faire face aux besoins. Ils présentent une motion à ce sujet.

A l'issue des explications apportées par la direction quant aux évolutions possibles au regard de la variabilité des groupes d'enseignements de spécialités en 1^{ère}, il est procédé au vote de la proposition de répartition.

| | | | |
|---------------------------------|--------------------|-----------------------|--------------------------|
| Membres présents : 19 | Pour : 3 | Contre : 12 | Abstention : 4 |
|---------------------------------|--------------------|-----------------------|--------------------------|

La proposition de répartition est donc rejetée.

Une nouvelle commission permanente et un nouveau CA seront donc réunis pour statuer à nouveau sur ce point , respectivement les 1^{er} et 4 avril prochains.

4 Information : Travaux de rénovation de l'internat et du Bâtiment B

L'information sur l'avancement des consultations des bureaux d'architecture est donnée par la direction.

L'établissement doit être prochainement tenu informé des résultats de cette consultation par la région.

5 Point de gestion complémentaire :

Don de la Maison des Lycéens pour le voyage de CANTABRIE à hauteur de 450€

| | | | |
|---------------------------------|---------------------|----------------------|--------------------------|
| Membres présents : 19 | Pour : 19 | Contre : 0 | Abstention : 0 |
|---------------------------------|---------------------|----------------------|--------------------------|

6. Questions diverses :

Aucune question diverse n'est posée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h00.

Le secrétaire de séance

Le chef d'établissement

Valérie BARAILLE



Motion déposée par les enseignants élus du lycée Dr. Lacroix au Conseil d'administration
du 28 mars 2019.

et les parents d'élève
et représentants du personnel

La réforme du lycée qui entre en vigueur à la rentrée 2019 pour les classes de seconde et de premières promet : - Un Baccalauréat simplifié et réduit à 4 épreuves terminales ; - une offre d'enseignements riche ; - une grande liberté de choix grâce à la disparition des séries ; - des programmes ambitieux ; - un parcours personnalisé pour chacun ; - la réussite pour tous au sein de l'école de la confiance ; - une meilleure préparation à l'enseignement supérieur.

Mais les enseignants du lycée Dr. Lacroix, comme de nombreux enseignants des lycées de l'académie de Montpellier et des autres académies françaises, se sont rapidement aperçus que les dotations globales horaires allouées ne permettent pas de traduire ce projet en réalité dans nos établissements. La réforme du lycée se dévoile clairement comme un effet d'annonce qui vise plus à être un outil pour supprimer des moyens horaires que pour améliorer les chances de réussite de nos élèves. Il apparait aussi clairement que cette réforme est menée au pas de course, insuffisamment préparée et pose un grand nombre de questions qui restent sans réponses.

Nous sommes pleinement conscients que la direction de notre établissement a essayé de gérer au mieux la pénurie née de notre DGH, mais il est impossible de faire entrer dans un cadre trop étroit un projet éducatif qui demanderait plus d'aisance et de souplesse.

Il nous est impossible d'accepter une répartition qui prévoit :

- la disparition des groupes de langues en seconde et en première
- la suppression d'un quart des heures de TP en SVT et en physique-chimie en seconde
- uniquement 6 h annuelles de TP en SVT et en Physique-Chimie en tronc commun de 1ere au lieu de 18 heures prévues dans les autres lycées de l'académie.
- des groupes classe surchargés à 36 élèves sur les deux niveaux

Nous demandons donc une hausse significative de cette dotation pour que nos élèves puissent au minimum bénéficier des conditions d'enseignement actuelles.

Amir JUNGES
L. Wagner
Philippe Carignol
Delphine Fauconnet
CAZALET
R. Anchioux
L. Caplan
P. IROS
Roxa Nicolas
K. CHILARD
Parent-élève

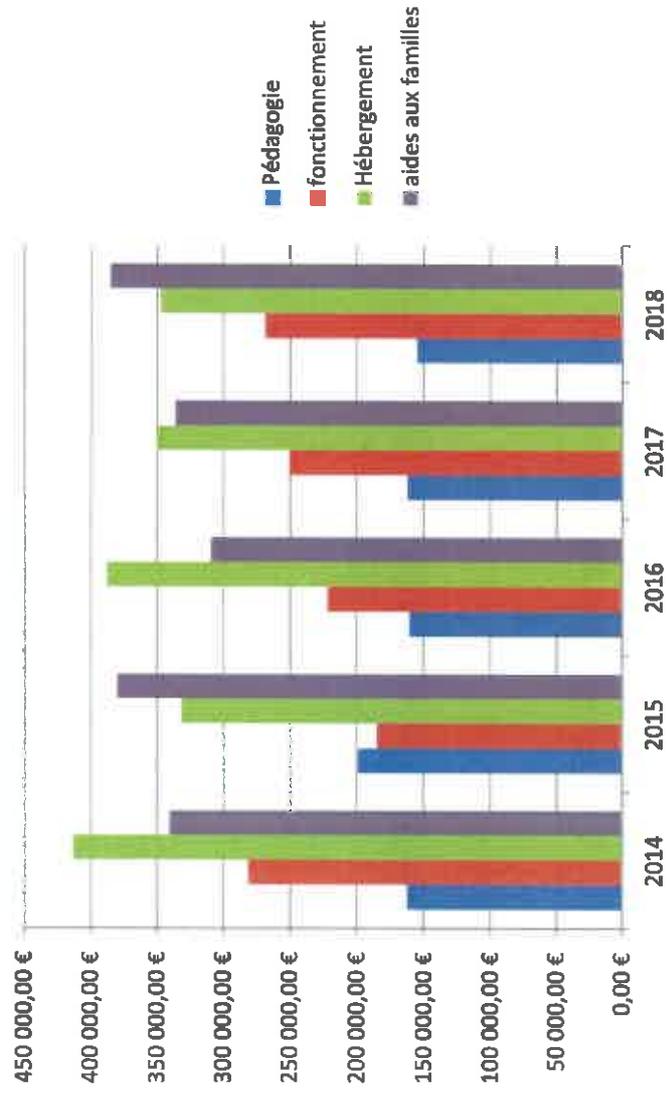
PRESENTATION COMPTE FINANCIER 2018

LYCEE DR LACROIX

NARBONNE

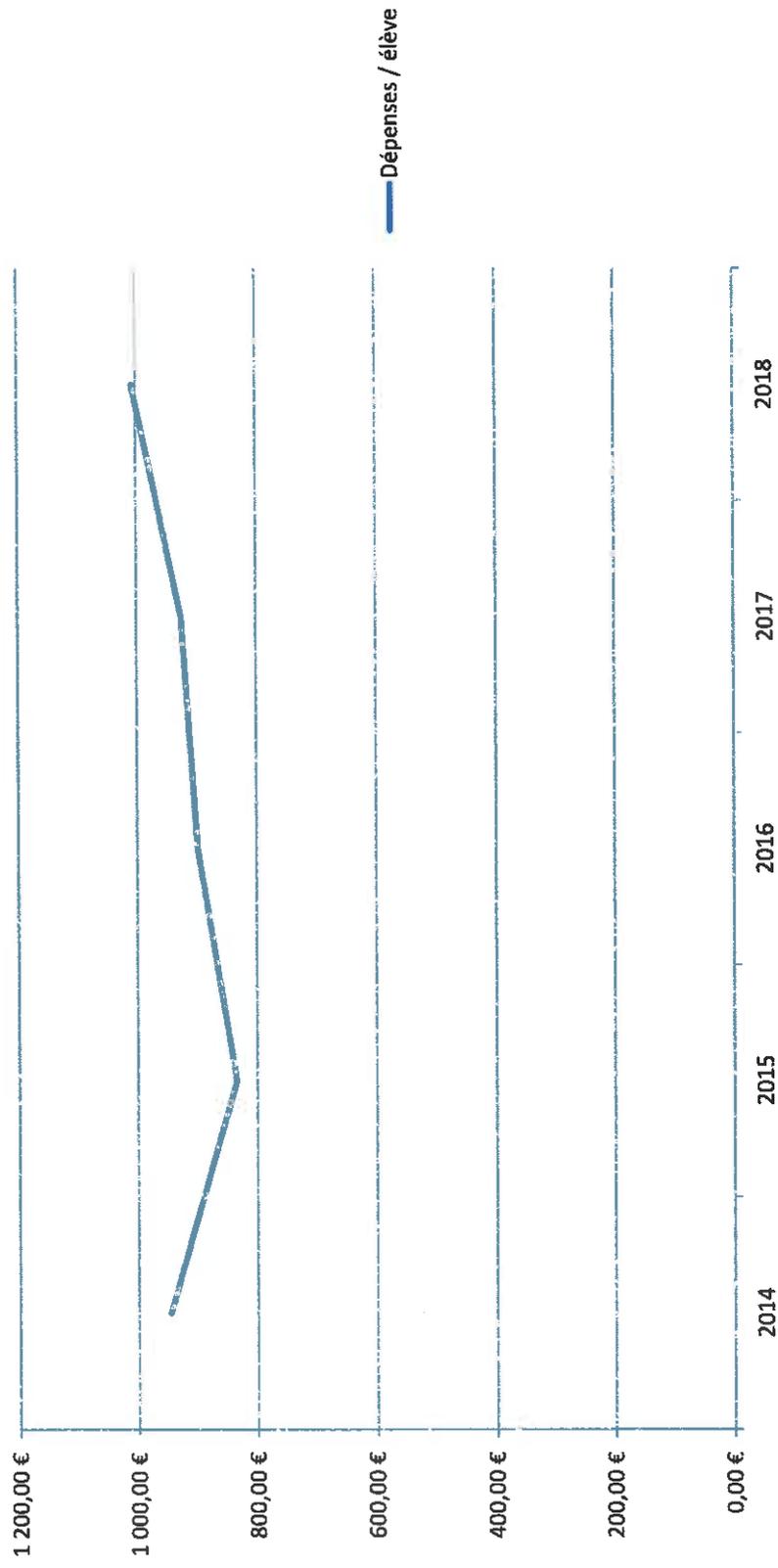
PARTIE BUDGETAIRE

EVOLUTION DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

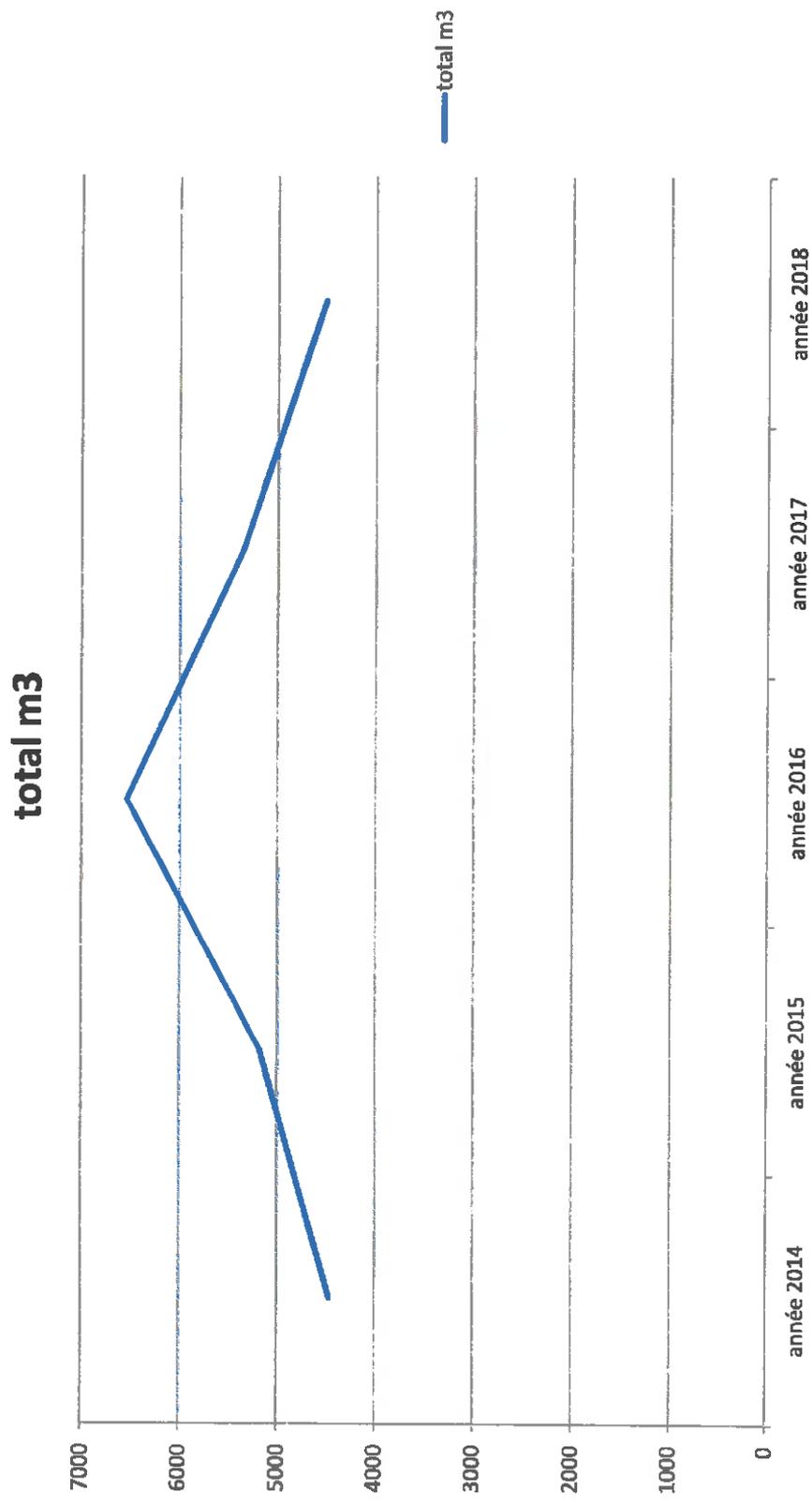


Dépenses par élève

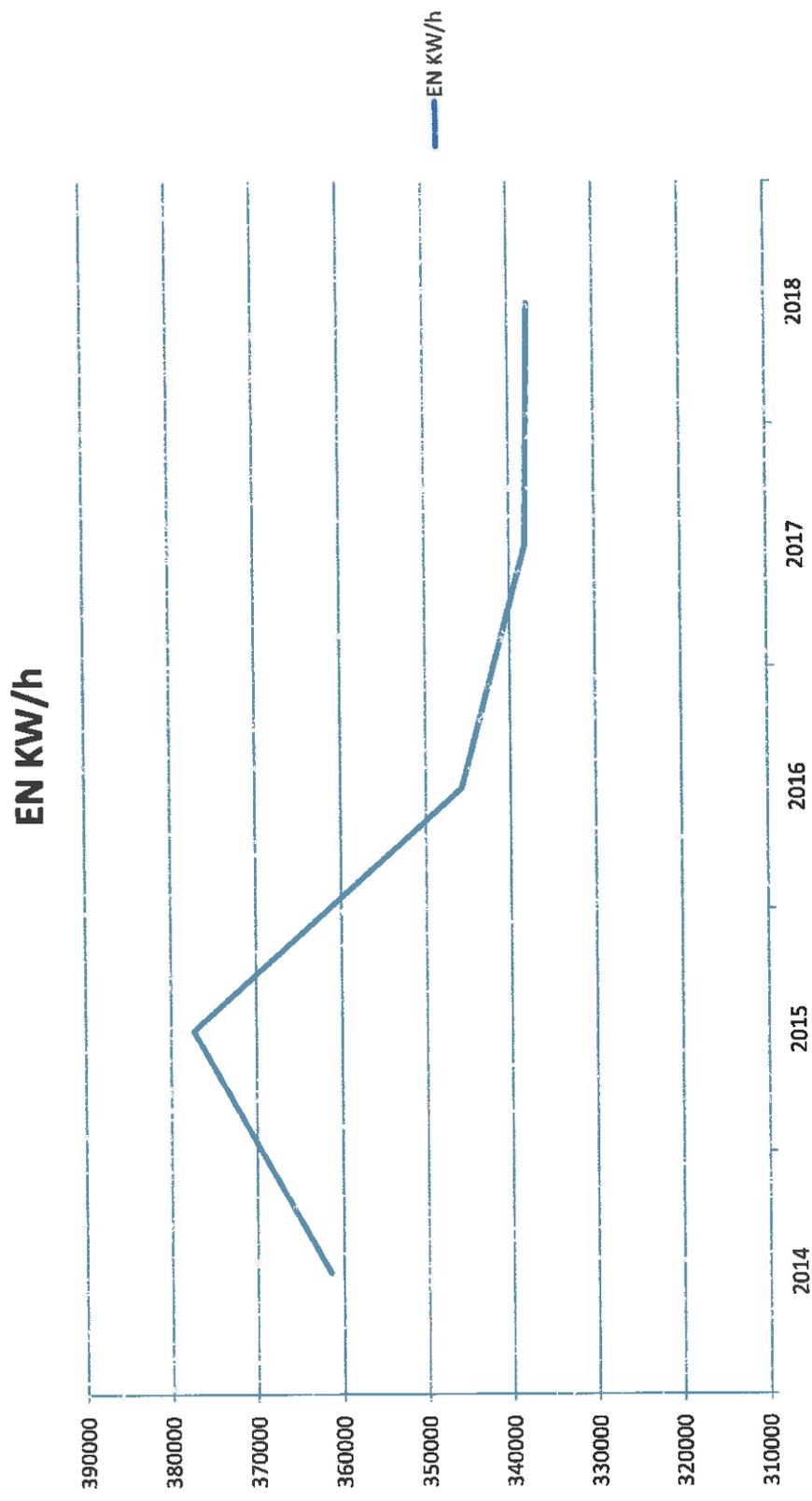
Dépenses / élève



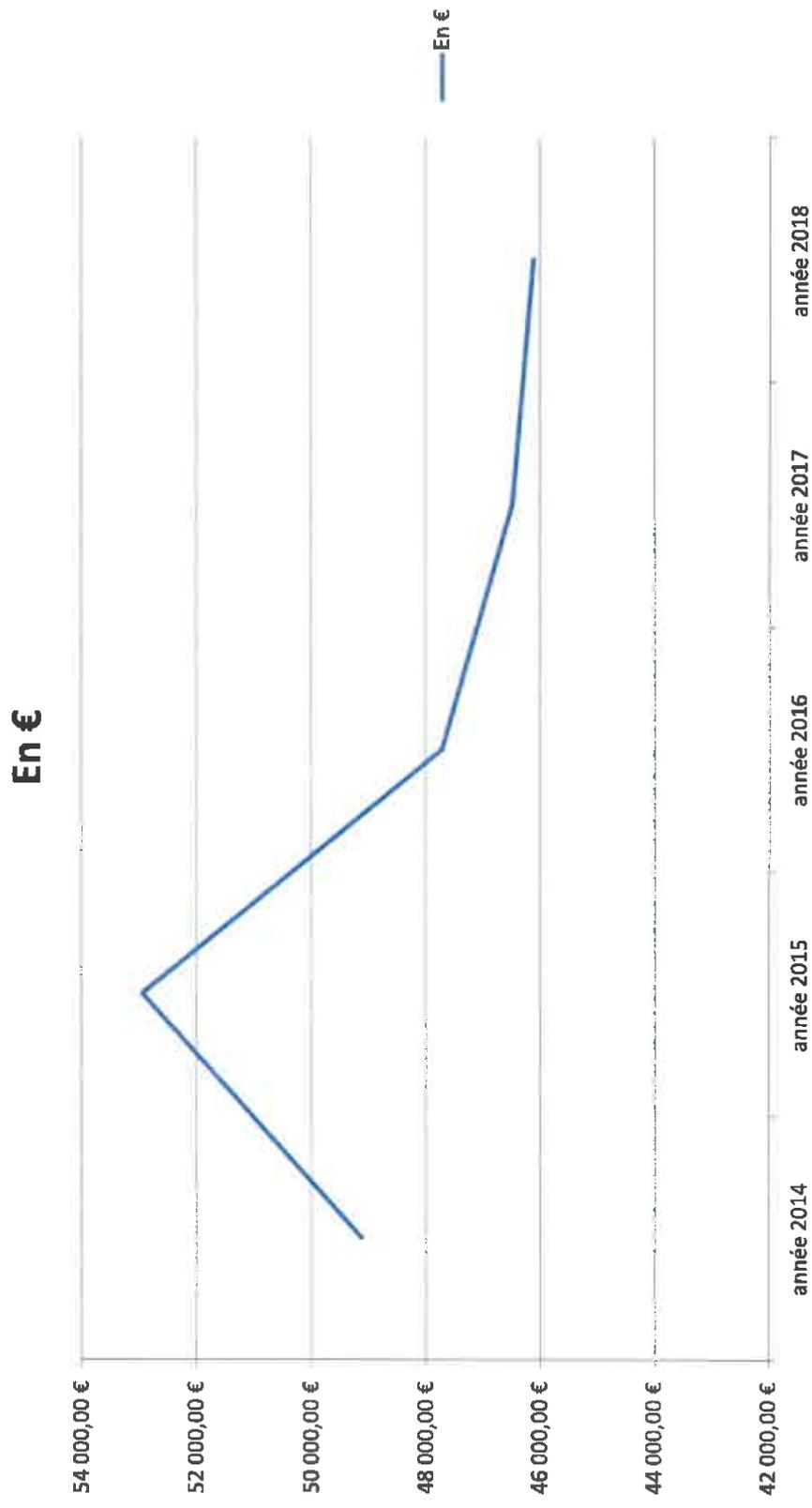
Eau : Récapitulatif de 2014 à 2018



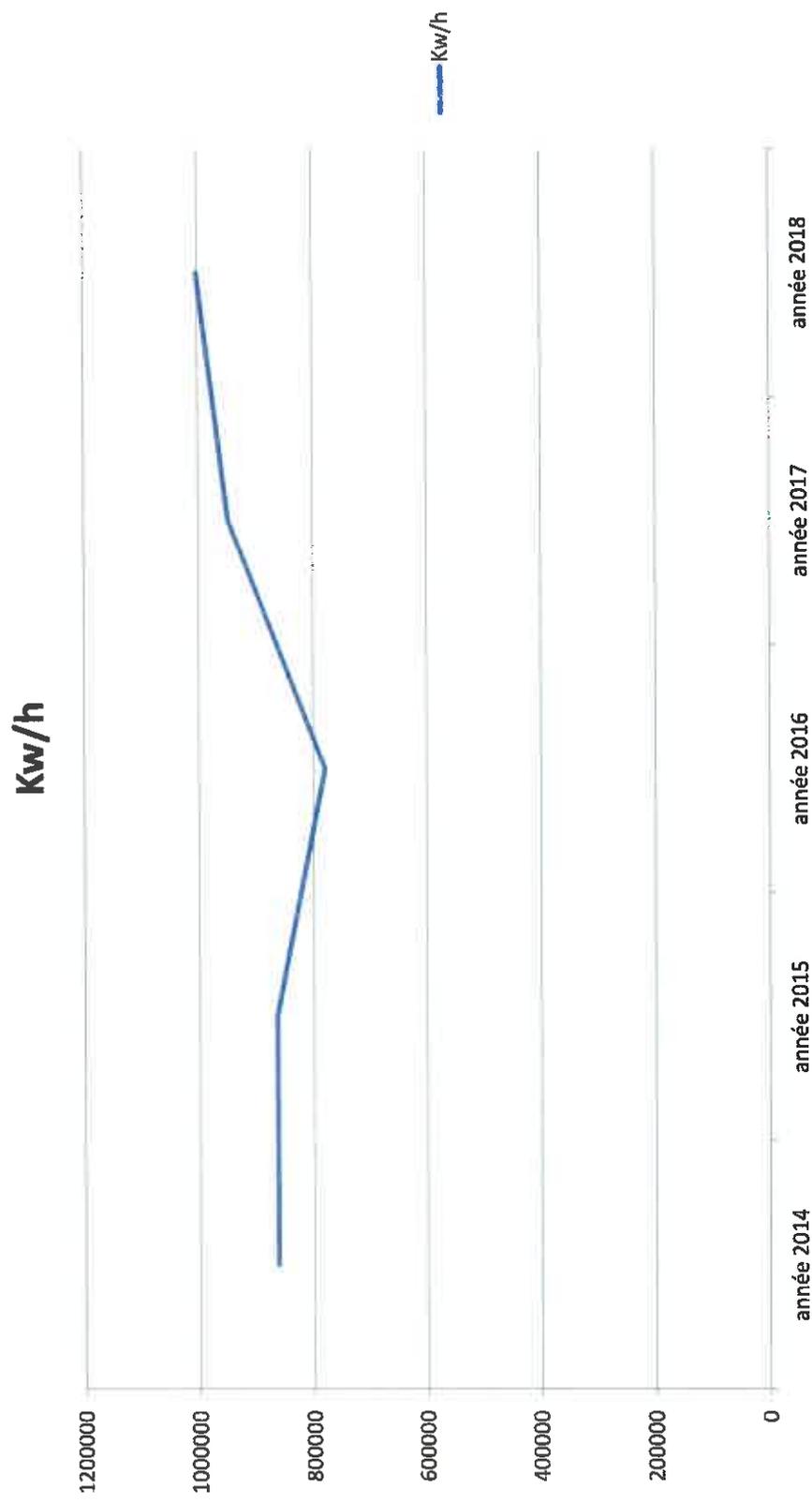
Electricité : Récapitulatif



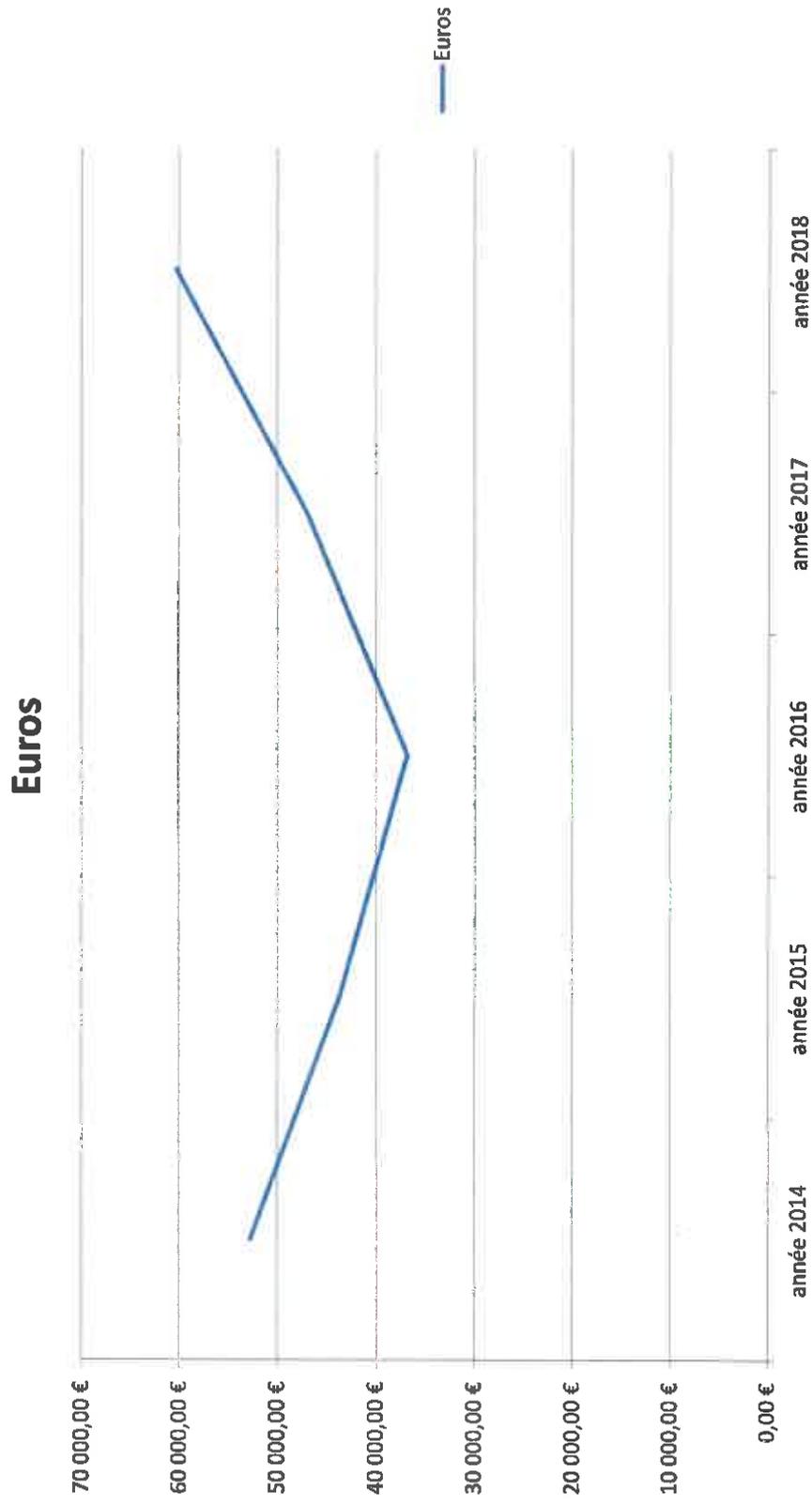
Electricité : Récapitulatif



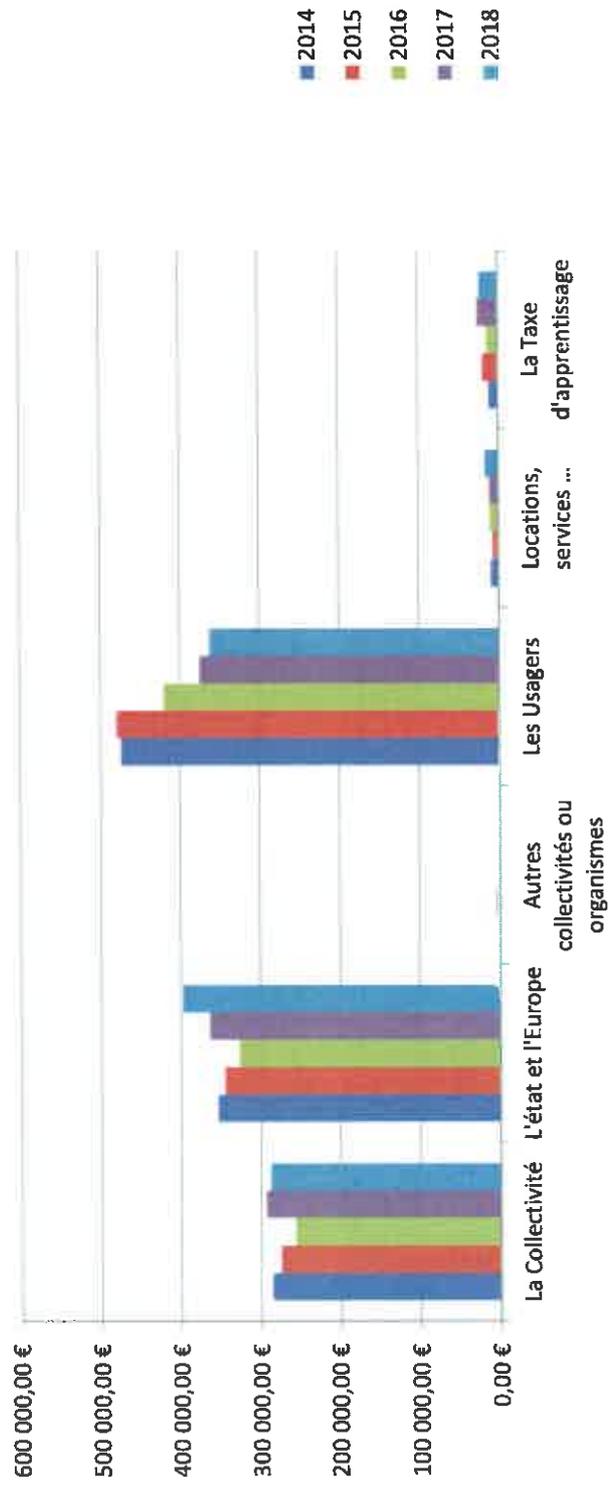
Gaz : Récapitulatif



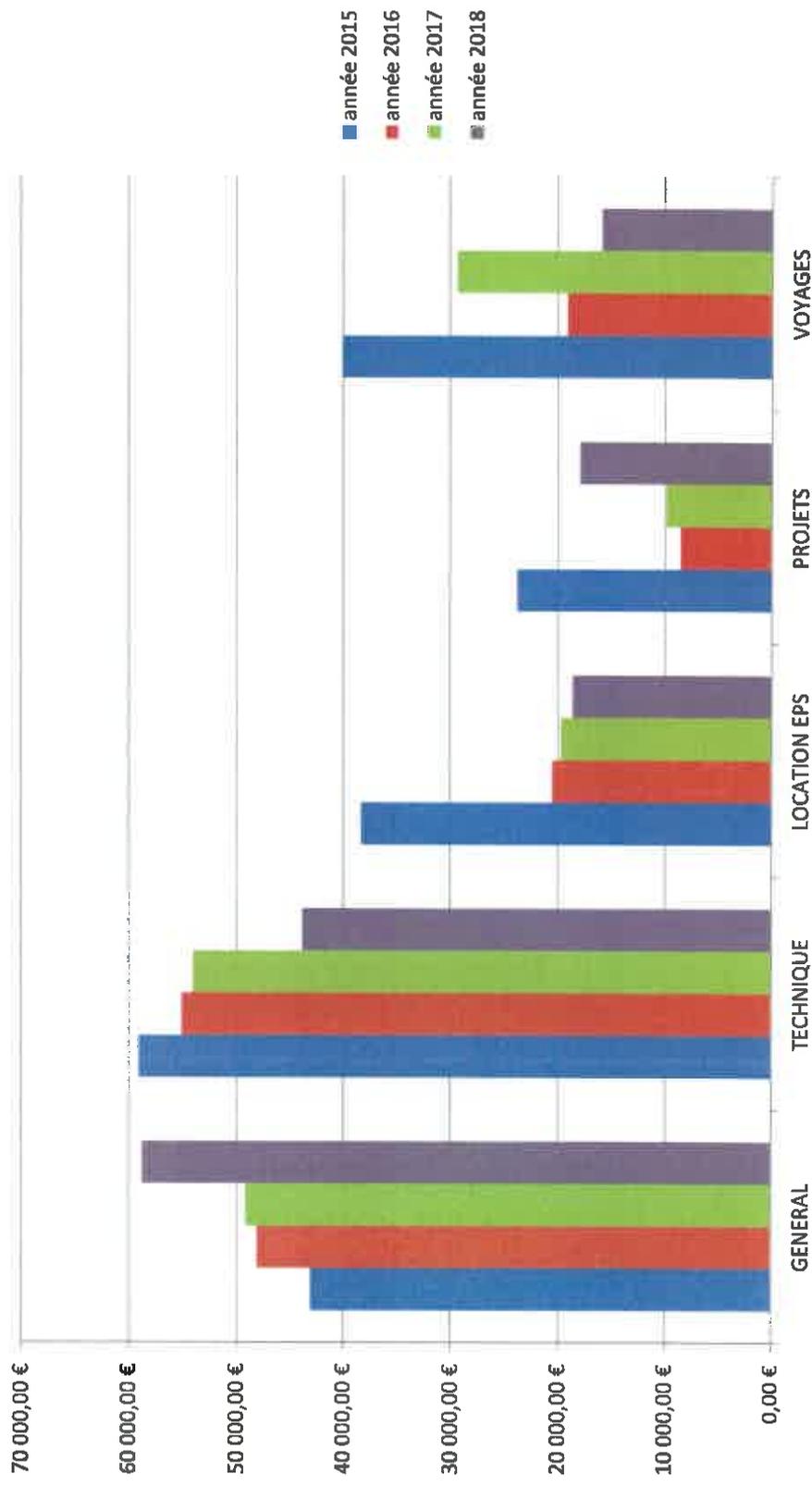
Gaz : Récapitulatif par Montant



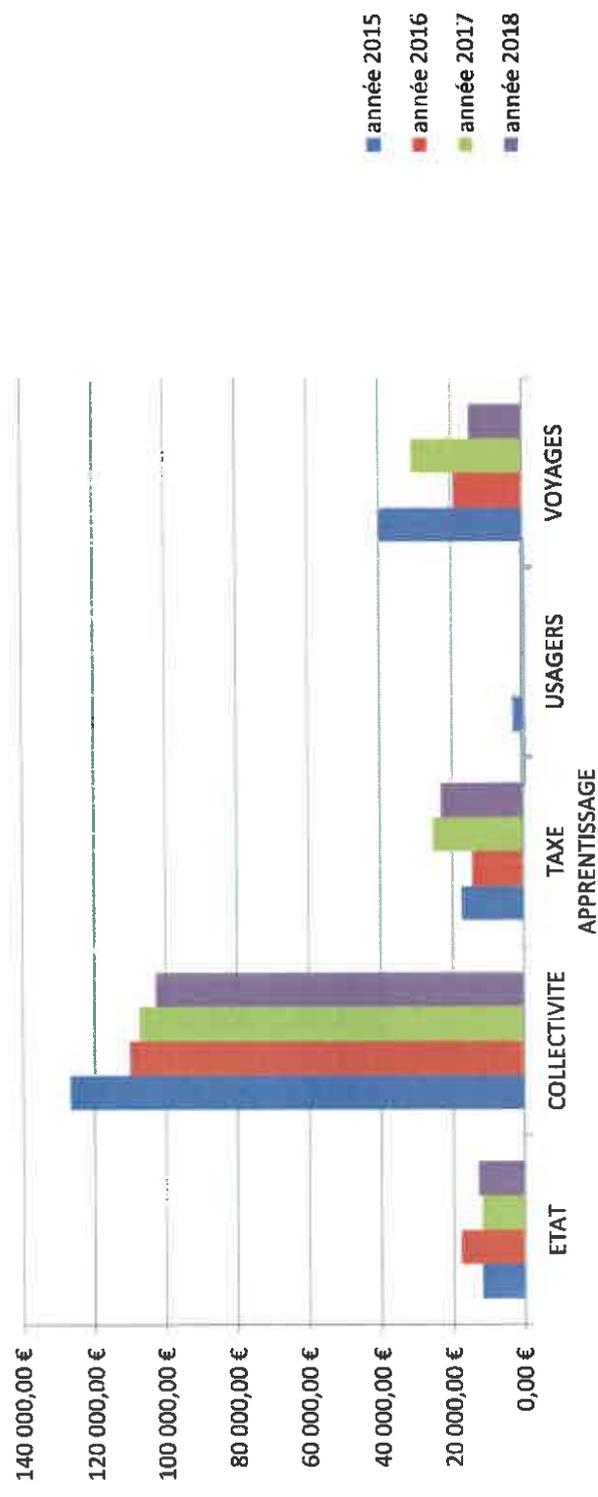
ORIGINES DES RECETTES EVOLUTION



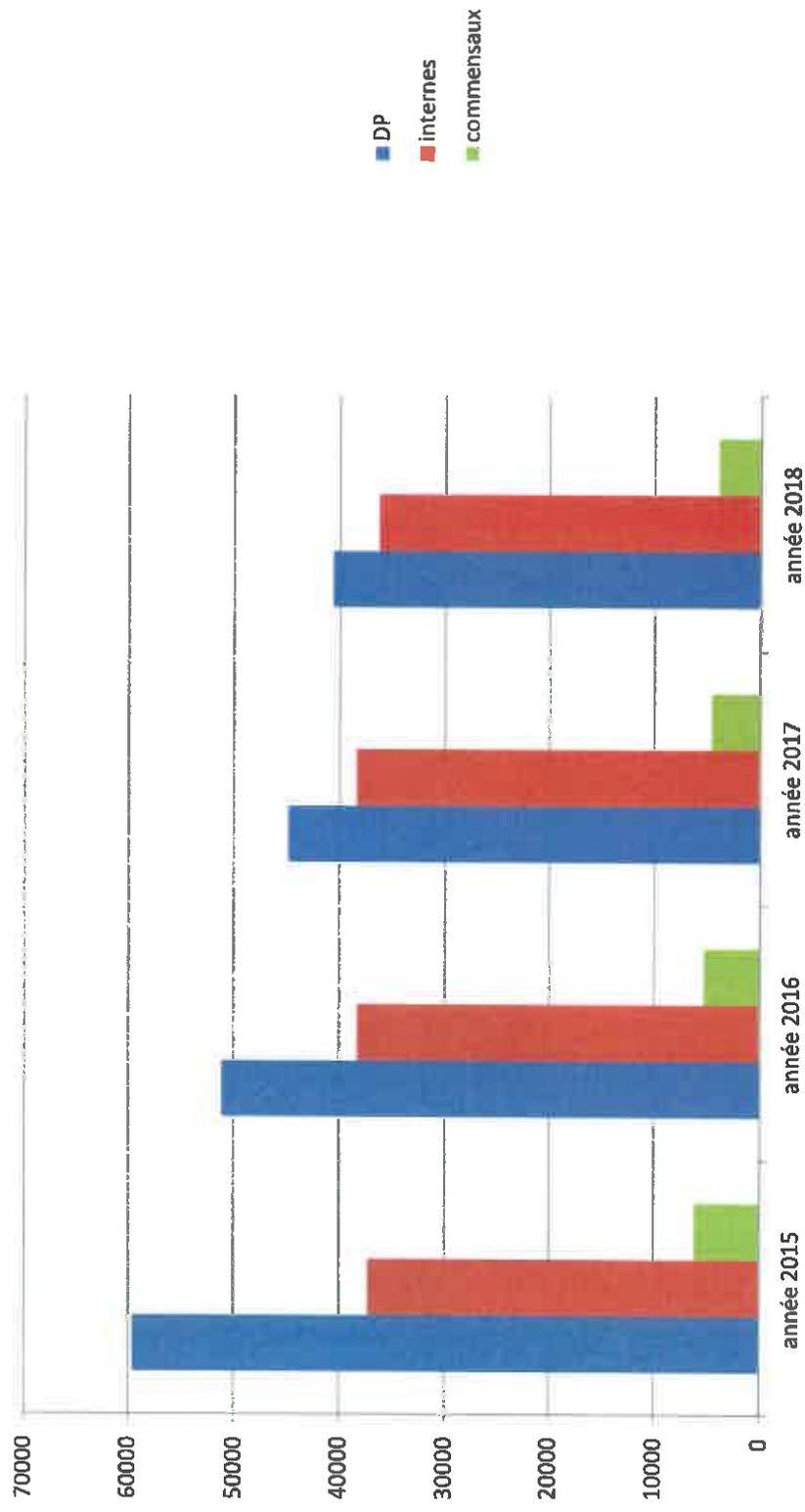
ACTIVITES PEDAGOGIQUES DEPENSES



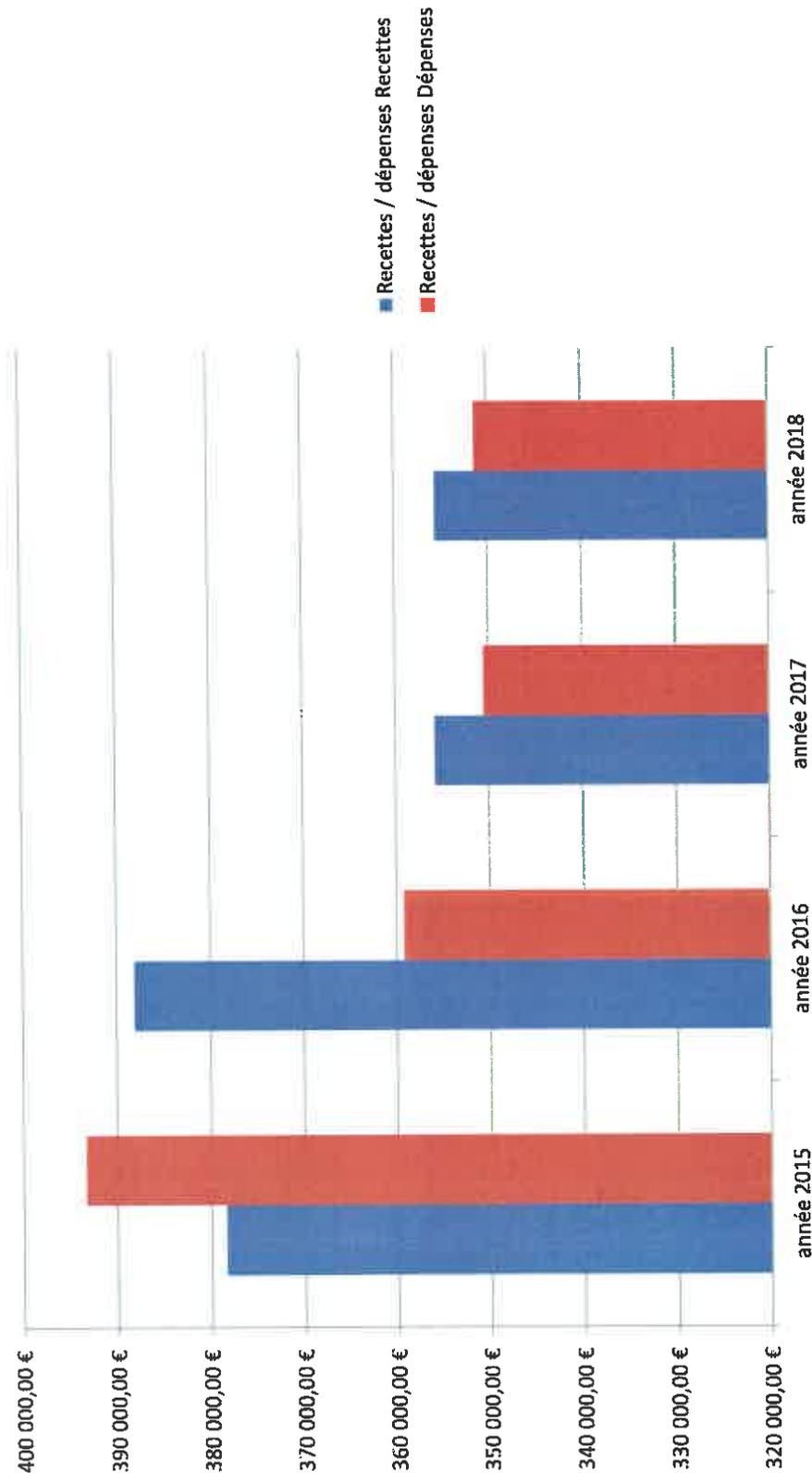
ACTIVITES PEDAGOGIQUES RECETTES



SRH – NOMBRE DE REPAS SERVIS



SRH- RECETTES- DEPENSES



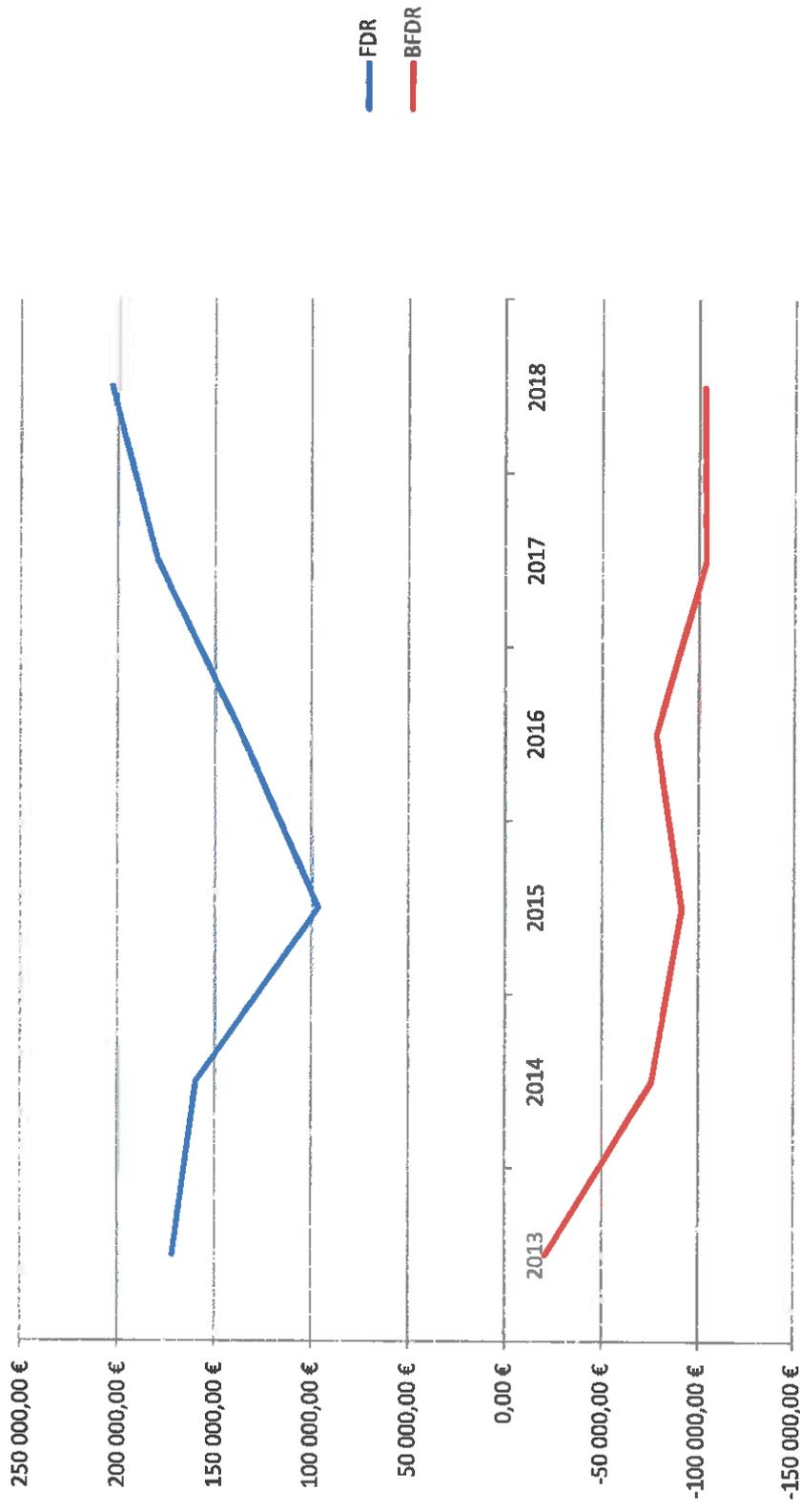
PARTIE COMPTABLE

Le fonds de Roulement 2018 :

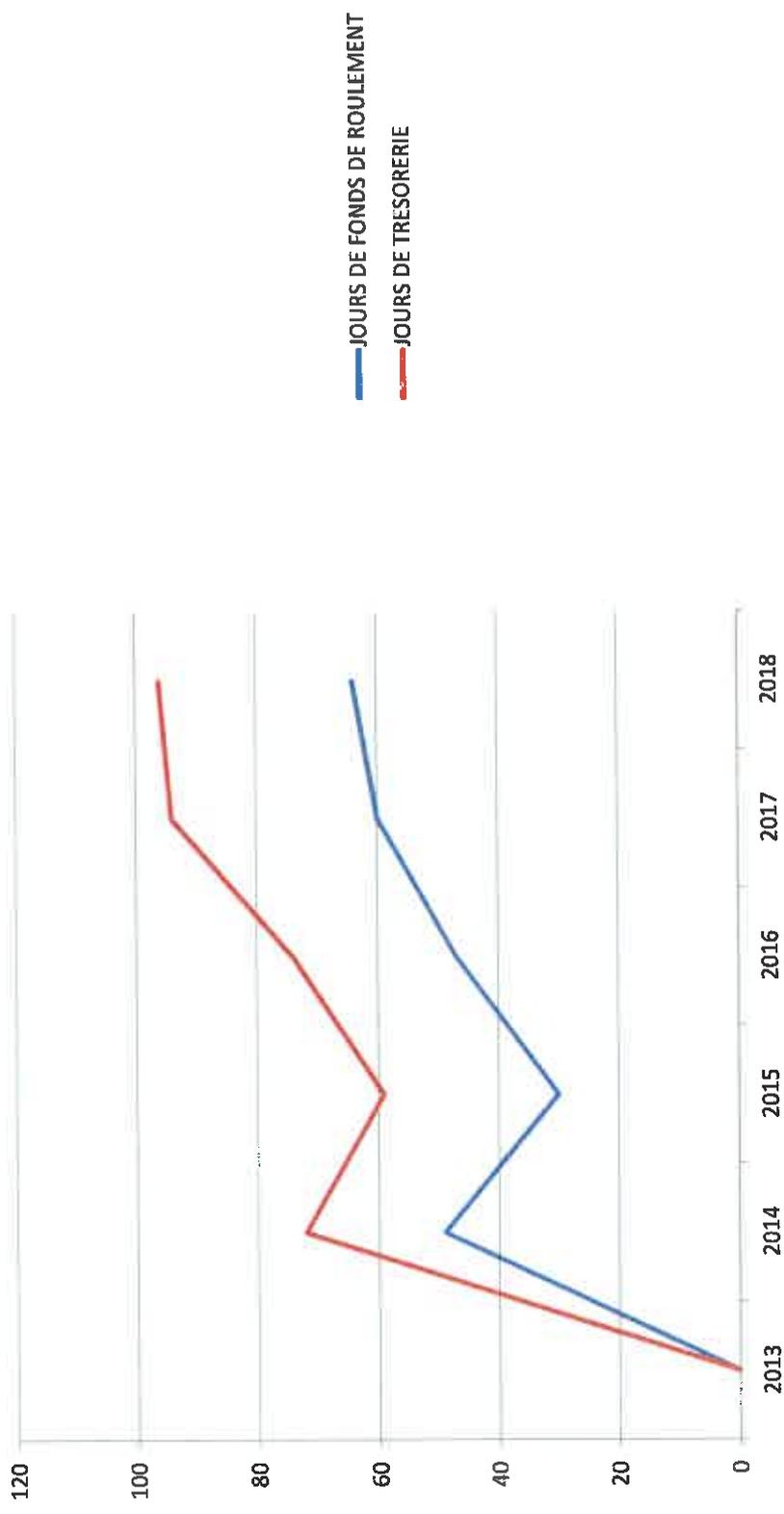
Variation

| | Emplois | Ressources | |
|--------------------------|-----------------|--------------------|---|
| | | 25 238.66 € | Capacité d'autofinancement |
| Opérations en Capital | 13 029 € | 11 040 € | Subventions utilisées pour l'achat de biens immobilisés |
| Total des emplois | 13 029 € | 36 278.66 € | Total des ressources |
| | | 23 249.66 € | Versement sur le fonds de roulement (avec stocks) |
| | | 19 134.67 € | Versement sur fonds disponibles (sans stocks) |

Evolution du Fonds de roulement / besoin fonds de roulement



Evolution Jours FDR / Jours Trésorerie



Evolution de la Trésorerie

